



N° 37
AVRIL 2019

KELOU AR VRO

Bulletin municipal de Peumerit

Édito

Les ronds-points : Anglais ?



Les gilets jaunes se mobilisent depuis plusieurs semaines pour faire entendre leurs revendications. Les ronds-points, marqueurs de fluidité et de vitalité économique en ville, se voient occupés par des manifestants certains d'y être vus et entendus. La ruralité y est bien présente car le sentiment de paupérisation, voire d'abandon, grandit dans les campagnes.

Notre commune est des plus rurales et l'évolution de l'agriculture, de l'élevage en particulier, a de quoi inquiéter : la baisse de la valeur ajoutée du maillon production est forte et nombre d'exploitations, ici comme ailleurs, vont cesser leur activité sans connaître de repreneurs.

Au-delà du monde agricole, c'est tout l'emploi de l'amont et de l'aval de cette filière qui est impacté. La richesse des produits agricoles qui « ruisselait » auparavant dans nos bourgs s'est, de fait, tarie. Sans que cela profite vraiment aux citoyens, si l'on écoute les manifestants.

La confrontation aux coûts de production agricoles du monde entier est bien trop brutale et le tout nouveau dispositif de fixation des prix à la production par la loi Egalim n'est pas efficient. Le sentiment d'abandon est donc bien justifié.

Les élus de Peumerit ont souhaité, dès le début du mouvement, mettre un cahier de doléances à disposition des habitants. Les premières observations des administrés ont été transmises à l'association des maires ruraux qui en a fait une synthèse disponible sur son site : amrf.fr

Chaque expression est légitime et mérite d'être portée au plus haut niveau afin de faire bouger les lignes et retrouver une cohésion et un vivre ensemble que beaucoup nous envient dans le reste du monde.

Il faut à nos gouvernants trouver le compromis entre ceux qui attendent davantage de la société et ceux qui veulent moins y contribuer. L'enjeu est de taille, car les Anglais, créateurs des ronds-points, ont choisi un Brexit bien difficile à appliquer aujourd'hui.

Ne tentons pas le même égarement aux élections européennes de mai prochain.

Jean-Louis CARADEC

AGENDA

- **1 mai** : concours du club - Galoche peumeritoise
- **12 mai** : café/gâteau au pardon de Saint-Joseph - Comité des Fêtes
- **25 mai** : repas de l'école - Association des Parents d'Élèves
- **30 mai** : tournoi de football - FC Bigouden
- **2 juin** : finale du challenge cycliste "le Chupen bigouden", aide du Comité des Fêtes
- **29 juin** : fest-noz (groupe Digresk, reste de la programmation en cours) - Comité des Fêtes
- **7 juillet** : concours de chien d'arrêt suivi d'un repas/galoche à St Joseph - Société de chasse
- **21 juillet** : concours de galoche - Kerloazec - Société de chasse
- **28 juillet** : concours de galoche - au bourg - Ty Mojet
- **4 août** : troc et puces - St Joseph - Comité des Fêtes
- **7 août** : jubilé Marc Vigouroux - Galoche peumeritoise
- **5 octobre** : repas des aînés - CCAS
- **7 décembre** : Téléthon avec les bénévoles de Tréogat - Comité des Fêtes
- **31 décembre** : bal de la St Sylvestre - Comité des Fêtes



L'ÉCOLE ET LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

L'école de Peumerit accueille 63 élèves répartis en 3 classes :

- **21 élèves** (3PS1; 12 PS2; 6 MS) avec Mathilde ;
- **21 élèves** (7 GS; 9 CP; 5 CE1) avec Marine ;
- **21 élèves** (3 CE2; 9 CM1; 9 CM2) avec Maryline.

4 employées communales, Guylaine (remplacée par Claude), Valérie, Mina et Françoise assurent l'encadrement de la garderie matin et soir, la cantine, les postes d'Atsem ainsi que l'encadrement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Les TAP sont des temps d'activités **organisés et pris en charge par la commune** en prolongement de la journée de classe (de 15h45 à 16h30) sous la direction de Séverine, nouvelle directrice ALSH. Ces activités visent à **favoriser l'accès de tous les enfants** à des activités culturelles, sportives, artistiques, ... Les activités TAP sont gratuites pour les familles.

Le Conseil municipal, après avoir consulté les parents d'élèves et les enfants, s'est prononcé à l'unanimité au **maintien de la semaine à 4 jours et demi** pour la nouvelle année scolaire 2019/2020.

LES PROJETS SCOLAIRES

Chaque année, les enseignantes proposent aux partenaires (Association des Parents d'Élèves et Mairie) les projets **éducatifs et pédagogiques** pour nos enfants.

Pour cette année scolaire 2018/2019, l'**APE** participe à hauteur de **2044 €** pour les activités citées ci dessous ainsi que l'achat de pièces détachées pour les vélos, de jeux d'imitation et de livres :

- la sortie pêche à pied à l'Île Tudy pour les 3 classes ;
- 3 sorties au cinéma ;
- 2 spectacles DIHUN (décembre et mai) ;
- 12 séances "autour des émotions" réalisées avec un intervenant DIHUN pour les 3 classes.

Les projets sont co-financés également par la **Mairie** à hauteur de **6255 €** comprenant :

- la prise en charge de la totalité des frais de transport ;
- le projet piscine pour les classes de GS à CE1 ;
- le projet surf pour les classes de CE2 à CM2.

LES SORTIES SCOLAIRES

Découverte du milieu marin

Le 7 septembre dernier, c'est toute l'école qui s'est rendue à la découverte du monde marin au **centre nautique de l'Île Tudy**. Pendant la matinée, les élèves ont pu apprendre au travers d'une pêche à pied le nom de nombreux crustacés, mollusques, autres animaux marins.

Certains poissons, crabes, étoiles de mer, anémones et coquillages ont été ramenés à l'école pour être observés dans l'aquarium qu'ils ont créé eux-même.



Initiation au surf

Durant les mois de septembre et octobre 2018, les **élèves de CE2, CM1 et CM2** ont eu le plaisir de participer à des séances d'initiation au surf à Penhors.

Ces cours leur ont permis d'apprendre à surveiller les conditions météorologiques et reconnaître les dangers avant de se jeter à la mer avec une planche de surf et/ou un bodyboard.

Des séances qu'ils ont tous beaucoup apprécié.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a pour rôle principal le soutien financier des projets scolaires.

Pour ce faire, l'APE réalise plusieurs actions qui se renouvellent en général tous les ans et ceci grâce aux bénévoles de l'association, aux parents d'élèves, à leurs familles et aux nombreux habitants qui se déplacent à ces diverses manifestations.

Les évènements qui ont déjà eu lieu :

- le repas à emporter le 24 novembre 2018
- la vente de sapins de Noël en partenariat avec Ronan Le Guellec de Plonéour-Lanvern
- la vente de fleurs de printemps et de chocolats de Pâques (Initiatives)

Action en cours

Vous pouvez déposer vos vieux journaux dans le bac prévu à cet effet devant l'école.

Évènement à venir

le repas de fin d'année aura lieu le **25 mai 2019** au soir, sur place ou à emporter, et à thème...

LA CANTINE

La restauration scolaire est un service proposé par la **municipalité** afin de répondre **aux besoins** des familles et au bien-être des enfants.

La cantine est un lieu commun à tous. Certaines règles sont donc à respecter pour son bon fonctionnement.

La cuisine est assurée en régie par Serge, employé depuis 2015 qui a pour mission :

- la gestion totale des commandes ;
- l'élaboration et la production des menus ;
- le respect de la qualité en utilisant des produits locaux et le fait-maison.

Ce ne sont pas moins de **40 repas** qui sont servis par jour du lundi au vendredi, à l'exception du mercredi. Le repas est facturé aux familles, employés communaux, institutrices et intervenants extérieurs sur la base de :

- 3.55 €, le repas enfant et 2.83 € à partir du 3ème enfant ;
- 3.51 €, le repas adulte en contrat aidé ;
- 6.08 € (3 plats) et 4.67 € (2 plats), le repas adulte.

Les menus sont affichés sur le panneau à l'entrée de l'école et sur le site internet

Retour sur

TÉLÉTHON

Les **bénévoles** du Téléthon ont donné RDV les vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018 aux habitants des communes de **Peumerit et Tréogat** à la salle multifonctions de Tréogat. Cet évènement caritatif a été fort apprécié, il régnait dans cette salle une très bonne ambiance, dans un climat convivial.

Pas moins de **150 douzaines de crêpes**, **300 kouings** ont été confectionnés. **90 personnes** ont également pris part aux repas crêpes du samedi soir.

Pour l'après midi du samedi, l'équipe proposait une randonnée, jeux de galoche, jeux de cartes, bricolage, tombola. Une nouveauté cette année : la venue du père Noël à 15h30.

Près de 2050 € ont été collectés entre les dons et les activités.



LE REPAS DES AÎNÉS 2018



Comme chaque année, le **repas des aînés** constitue un temps fort pour la municipalité.

C'est donc, le samedi 6 octobre, au restaurant « Le relais du Névet » à Plogonnec que les **membres du CCAS** accueillaient les personnes de plus de 70 ans ayant répondu favorablement à l'invitation.

Après un discours de bienvenue, une pensée émue pour les absents. Les doyens de l'assemblée Lisette et Pierre Lautridou ainsi que les nouveaux septuagénaires furent mis à l'honneur.

Le repas préparé par le chef cuisinier et sa sympathique équipe a régalé les papilles des convives avec au menu (mise en bouche apéritive, brochette de St-Jacques sauce poulet, joue de porc au cidre et sa poêlée de légumes et frites, fromage et salade, tarte tatin et sa boule de glace vanille).

Suite à ce repas copieux, et malgré les conditions météorologiques défavorables, l'après-midi s'est terminée par une visite à Locronan.

Rien ne manquait pour que cette journée soit bien remplie et que ce moment soit savouré pleinement en toute convivialité.

LA COMMÉMORATION DU CENTENAIRE L'ARMISTICE DE 1918

Le 11 novembre 2018 commémorait le **centenaire de l'armistice de la grande guerre 1914-1918**.

87 peumeritois y ont laissé leur vie, soit près de 20% de la population des hommes de la commune. Ce chiffre grimpe à plus de la moitié des jeunes hommes de la tranche d'âge de 18 à 35 ans qui ont donc disparu en ces quatre années les plus meurtrières de notre histoire.

Une vraie hécatombe qui a laissé des veuves, des orphelins, des blessés, des gazés, et une reconstruction à mener par les femmes qui ont dû redresser la nation après la guerre.



Une famille peumeritoise fut particulièrement touchée, puisque **quatre frères Le Roux** sont tombés durant cette période.

La place de la mairie porte leur nom en souvenir de leur sacrifice.

Leurs descendants viennent tous les ans se recueillir à la cérémonie du 11 novembre, mais cette année revêtait bien sûr un caractère particulier.

A l'occasion de ce rassemblement, mené conjointement avec la **commune de Tréogat**, les porte drapeaux ont honoré la mémoire de leurs aînés et les noms des 87 soldats peumeritois morts pour la France ont été rappelés.

Pour que cela n'arrive jamais plus...

TEMOIGNAGES DES PREMIERS HABITANTS DU LOTISSEMENT DE PARK GEOT

Des jeunes couples de 25 à 30 ans s'y sont installés dont 3 familles avec de jeunes enfants.

Timéo, Eloan, et Soline sont scolarisés à **l'école publique** des 3 pommiers. Aëlys, 1 an est gardée chez une assistante maternelle agréée de la commune.

Ces jeunes actifs avec un projet immobilier ont connu Peumerit principalement par les agences de construction.

Ils ont été conquis par **la situation géographique**, à la fois à **la campagne et proche de la mer**.

« Nous apprécions de rentrer dans le lotissement et de voir la mer au loin, et même la chance de l'entendre » « d'ouvrir nos volets, et d'avoir cette vue sur la campagne ».

« Nous avons l'avantage d'être assez proches des grands axes pour aller au travail » (Quimper, Pont l'Abbé, Douarnenez).

Ils apprécient également l'emplacement dans le bourg. « **L'accès à l'école à pied** » ainsi qu'aux arrêts de cars. Le prix est très attractif par rapport à leur ville d'origine ou d'habitation précédente (Quimper, Pluguffan, Gouesnach, Plomelin).

Pour ces nouveaux Peumeritois, « **c'est une commune calme et agréable à vivre** », et « **c'est un lotissement à taille humaine** »

Deux d'entre eux se sont investis en tant que bénévoles auprès de l'APE et de la bibliothèque municipale.

6 nouvelles constructions ont vu le jour depuis la réalisation du lotissement en 2015.

Les terrains sont en vente à partir de 24316 € et jusqu'à 42233 € pour le plus grand terrain.

Pour tous renseignements, contacter la mairie (coordonnées en dernière page)

LOTISSEMENT DE PARC GEOT



RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE

La commune de Peumerit a lancé la **révision de son document d'urbanisme** en novembre 2016 pour se mettre en compatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Pour rappel, la carte communale a été approuvée par arrêté préfectoral du 17.10.03.

En dehors de l'agglomération du bourg de Peumerit, le document graphique actuel de la carte communale délimite.

- **17 secteurs constructibles** à vocation principale d'habitat
- **1 secteur à vocation** d'activités artisanales
- **1 secteur** à vocation de loisirs

La commune de Peumerit est marquée par une **croissance démographique** relativement prononcée sur les 20 dernières années, avec un **gain de près de 137 habitants**, avec néanmoins une population plus jeune.

Compte tenu des prévisions démographiques, les besoins en habitat et en foncier sont évalués pour les 14 prochaines années sur la commune de Peumerit à savoir :

1 production de 66 logements (moyenne de 6 logements par an)

- 1 taux de croissance de 0,95 % par an
- 1 légère baisse du nombre d'occupants par logement
- 1 maintien du taux de résidence secondaire
- 1 réduction du taux de logements vacants

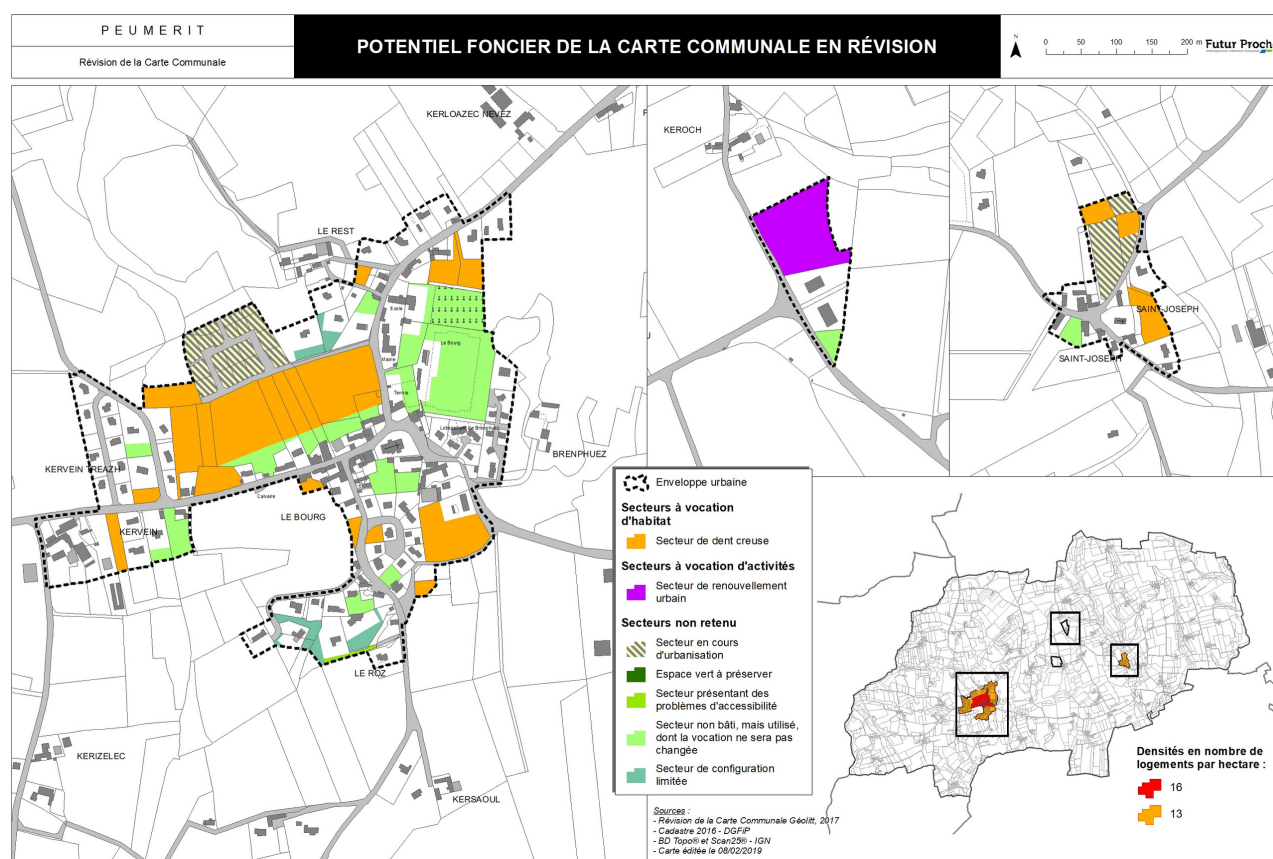
1 besoin foncier évalué à 4,7 ha pour l'habitat et les activités compatibles.

- 1 production de 66 logements neufs
- 1 densité brute de 16 logements par ha dans l'enveloppe urbaine
- 1 densité brute de 13 logements par ha en extension urbaine

Les potentiels fonciers retenus dans le projet sont :

- 1 agglomération principale (valorisation du bourg, maintenir et préserver les terres agricoles ...)
- le hameau de Saint-joseph (lieu historique, intergénérationnel, marché hebdomadaire, four à pain...)
- le secteur à vocation d'activités économiques comprenant déjà 2 bâtiments occupés par des entreprises en activité (garagiste et menuiserie)
- le secteur à vocation de loisirs délimitant le camping de Penguilly

La municipalité encourage les habitants de la commune à venir prendre connaissance et faire part de leurs observations concernant la révision de la carte communale qui sera consultable lors de l'enquête publique en **août 2019** aux heures d'ouverture de la mairie



TRAVAUX 2018 : AMÉLIORONS L'EXISTANT

Les travaux 2018 ont essentiellement consisté en la réalisation de murets au bourg, à la réfection de la toiture du bâtiment de la bibliothèque et le revêtement de la route du lotissement de Park Geot.

- Il nous faut d'abord féliciter André pour la réalisation des murets traditionnels en pierres.
- L'embellissement du bourg est une réalité du fait de la qualité de son travail de finition. En complément, le fleurissement fut constant de par l'installation de l'arrosage automatique en gouttes à gouttes mise en place en 2017 par Arnaud.
- La toiture de la bibliothèque, malmenée par les conditions météo, a retrouvé son lustre grâce à l'entreprise Julien Caurant, de Plonéour-Lanvern. Le montant des travaux s'élève à 21 000€ TTC.



2018 fut une année de transition avant le projet de rénovation de la friche Hent Ar Roz au centre bourg, et le transfert de la compétence voirie vers la communauté des communes

LE TRÈS HAUT DÉBIT

La nécessité de l'accès au Très Haut Débit est directement liée à l'apparition d'internet et à l'évolution de ses usages. Actuellement, on estime que 13 % des foyers du Haut Pays Bigouden sont situés dans des « zones blanches » n'ayant pas accès au Haut Débit (< 2 Mbps). La capacité du réseau cuivre s'avère trop limitée pour faire face, à terme, aux débits croissants que nécessitent les besoins émergents d'usages et de services. Seul l'usage de la fibre optique apparaît comme une solution pérenne pour répondre aux besoins actuels et futurs. L'accès au Très Haut Débit est également un facteur d'attractivité pour notre territoire, d'autant plus qu'il permet de compenser l'éloignement géographique de ses habitants et de ses entreprises.

Quel planning de déploiement ?

Un premier secteur, centré sur le bourg de Pouldreuzic, est en cours de déploiement. Un deuxième secteur, comprenant le reste de la commune de Pouldreuzic, les communes de Plovan, Peumerit, Tréogat, et une petite partie des communes de Plonéour-Lanvern, Plogastel Saint Germain et Plozévet ont débuté.

Comment se raccorder ?

Vous pouvez contacter un des opérateurs proposant une offre fibre sur notre territoire. L'opérateur assurera la pose de la fibre jusqu'à votre domicile.

! Le raccordement à la fibre optique n'est pas obligatoire. Vous pouvez rester sur votre offre téléphonique actuelle.

Prévision du déploiement à Peumerit ?

Le déploiement est prévu **fin 2019** et la CCHPB demande une numérotation des habitations de chaque hameau.

Le travail est conséquent, la commission technique et les élus visiteront chaque hameau et établiront un plan de numérotation pour chaque village. Le repérage inclut les habitations inoccupées, les bâtisses susceptibles d'être rénovées et les lots restant constructibles dans les hameaux.

Les plaques seront, comme ce fut le cas au bourg, financées par la mairie (modèle unique de plaques)

Travaux de raccordement de chaque habitation à partir de novembre 2019 (18 mois de travaux sur les 4 communes de Tréguennec, Tréogat, Plovan, Peumerit).

Le "Shelter" est la plaque de distribution de la fibre optique vers la commune et les communes avoisinantes



L'installation du Shelter a été réalisée en décembre

VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES : LOI LABBÉ

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue. Depuis le **1er janvier 2019**, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions existent

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes.

Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

** Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.*

Rapportez vos pesticides

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche.



L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

FRELONS ASIATIQUES

Depuis une dizaine d'années, le frelon asiatique s'est introduit en France. Il est nécessaire d'y prêter attention et d'apprendre à le connaître et à le reconnaître afin de mettre en place des moyens de lutte en attendant que la nature trouve son propre équilibre.

Quand mettre en place ses pièges ?

Il n'est pas nécessaire de mettre en place ses pièges tout au début de l'apparition des reines fondatrices (février). Mieux vaut les laisser se battre entre elles afin de favoriser la sélection naturelle et poser ses pièges du 15 avril au 15 mai environ avant l'émergence des autres insectes pollinisateurs.

RECETTE DE L'APPÂT

- 1/3 vin blanc
- 1/3 bière brune
- 1/3 de sirop fruits rouges



Où déposer ses pièges ?

Les nids primaires que constituent les reines sont le plus souvent localisés dans des lieux protégés (abri de jardin, grange, encadrement de fenêtres...). Ils ne font pas plus de 30 cm. Les composteurs, arbres à fleurs et ruches sont aussi à surveiller. Vos pièges peuvent être posés à proximité.

Comment entretenir ses pièges ?

Il faut visiter ses pièges environ 1 jour sur 2 afin de : libérer les espèces non-ciblées, s'assurer que les trous ne soient pas bouchés (la taille des orifices est très importante et permet aux insectes de petite taille de sortir), vérifier qu'une partie immergée soit toujours présente afin que les prises ne soient pas noyées.



QUE FAIRE EN CAS DÉTECTION DE NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

Contactez **la Mairie** afin de déclencher l'intervention du référent communal qui fera après examen de la situation, appel à un professionnel conventionné.

LES INCIVILITÉS SUR LES POINTS DE COLLECTE - LE FESTIVAL DES POUBELLES...

Que trouve-t-on dans nos poubelles d'ordures ménagères ?

Suite à l'extension des consignes de tri, en toute logique quasiment rien... Pourtant, nous sommes malheureusement bien loin de ce constat !!! Immergeons-nous dans la réalité du service de collecte des déchets et prenons le temps de faire un petit focus sur le contenu des poubelles en Haut Pays Bigouden...

ILS N'ONT RIEN À FAIRE LÀ !!! LE TOP 3 DES INDÉSIRABLES

Le carton

Lorsque nous avons de la chance, le carton est soigneusement plié et mis à plat, bien serré et compacté pour prendre le moins de place possible...

Sachez que tous les déchets déposés dans les bacs à ordures ménagères seront brûlés !

Les gros cartons peuvent être facilement déposés dans des bennes spéciales disposées dans chaque commune et les plus petits dans les colonnes jaunes.

La pelouse et les végétaux

C'est parfois des bacs entiers que les bennes avalent sur certaines tournées !!! C'est un non sens environnemental lorsque l'on pense au fait que cette matière première est l'or brun du jardinier... Pourquoi ne pas plutôt aménager un coin dans son jardin ou tout du moins disposer sa pelouse en paillage. Étalée en fine couche, elle disparaît comme par magie en quelques jours !

La Communauté de Communes vous propose une aide pour l'acquisition d'un composteur.

Vous voulez participer afin de stabiliser votre redevance déchets : un seul mot d'ordre : **TRIEZ !!!** Déposez vos cartons dans les lieux de collecte appropriés, apportez vos encombrants en déchèteries. C'est la meilleure façon **de faire des économies et d'être acteur de son cadre de vie.**

Horaires des déchèteries

	Pouldreuzic	Plonéour-lanvern
lundi	9h à 12h / 14h à 17h	14h à 17h
mardi	9h à 12h / 14h à 17h	14h à 17h
mercredi	9h à 12h / 14h à 17h	14h à 17h
jeudi	9h à 12h / 14h à 17h	14h à 17h
vendredi	9h à 12h / 14h à 17h	14h à 17h
samedi	9h à 12h / 14h à 17h	9h à 12h / 14h à 17h
dimanche	fermée	fermée

Le verre

Plus encore que les autres emballages recyclables, les bouteilles et canettes en verre sont celles qui posent le plus de problèmes.

Posés aux pieds des colonnes ou en vrac dans les bacs, ils finiront leur vie à l'usine d'incinération.

Il faudra les transporter et au final payer très cher pour se débarrasser d'un matériau lourd, qui ne brûle pas, et qui pourrait être recyclé... indéfiniment...



Économie

INSTALLATION DE 2 NOUVELLES ENTREPRISES

Garage CABELLIC

Entretien et réparation automobile de toutes marques - Kerroch Peumerit

Horaire d'ouverture : du lundi au samedi 8h30 à 12 h 00 et de 13h30 à 18 h

TY-MAN SERVICES

Petits travaux de rénovation ou réparation de maisons - 1 Hent Pont Iliz Peumerit

Joignable au 06.14.61.05.83 ou au 06.20.29.19.11 (devis gratuit)

LE FCB FÊTE SES VINGT ANS

2017 aura vu le rapprochement de la Joyeuse Sportive de Peumerit (JSP), l'ancien club de foot de Peumerit, et du FC Bigouden, le club de foot de Pouldreuzic-Plovan.

La **fusion des deux clubs** a été entérinée lors de la dernière assemblée générale du club, le 8 juin dernier. Les joueurs peumeritois n'ont eu aucune peine à s'intégrer au sein du FCB. Répartis parmi les trois équipes que compte ce dernier, les footballeurs peumeritois évoluent désormais en parfaite symbiose avec leurs coéquipiers plovanais et pouldreuzicois.

« **Trois équipes, certes, mais un seul groupe** » avait d'ailleurs commenté en 2018 les entraîneurs du club pour résumer l'esprit d'unité qui règne au sein du FCB.

On aurait toutefois pu craindre de voir notre stade municipal s'en trouver désaffecté. Que nenni ! Le FCB a cœur de faire vivre sa passion du foot sur les trois communes qu'il recouvre.

Et c'est pourquoi le **stade de Peumerit** reste le théâtre de rencontres en tous genres. Le FCB y reçoit régulièrement les clubs locaux lors des matchs à domicile.

Le gazon peumeritois peut également recevoir des plateaux organisés par le Groupement des Jeunes Bigoudens, l'école de foot basée à Pouldreuzic et où évoluent ensemble les futurs footballeurs de pas moins de six communes du Haut pays bigouden : Landudec, Plogastel-St-Germain, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic et... Peumerit, bien sûr.



À noter que le FC Bigouden fêtera ses 20 ans cette saison et devrait proposer, en **mai prochain, un grand tournoi à Peumerit.**

Celui-ci devrait se dérouler le jour de l'Ascension, date traditionnelle du pardon de Saint-Annouarn. Les vingt ans seront fêtés le 9 juin à Pouldreuzic.

DU NOUVEAU SUR LES RAYONNAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE



L'équipe de bénévoles cherche à proposer aux abonnés de la bibliothèque municipale un **large choix d'ouvrages**.

Les couturières/couturiers de la commune peuvent depuis la fin d'année profiter de leur passion avec une série de **livres avec patrons** : vêtements adultes/enfants, doudous, sac, ...

En ce début d'année, la **science fiction** va faire son entrée avec un espace dédié.

Enfin, un renouvellement de la collection de **DVD enfants** est en cours.

Nos autres collections continuent à se développer (romans, policiers, albums, BD, ...). De plus **tous les 3 mois 300 ouvrages** de la bibliothèque du Finistère viennent enrichir l'offre proposée.

Informations

La bibliothèque municipale fonctionne grâce à la participation et l'investissement de **plusieurs bénévoles**. Investis depuis des années, certains d'entre eux ont mis fin à leur engagement. Pour permettre à ce lieu de rencontre et de convivialité de poursuivre sa mission, celui-ci a **absolument besoin** d'accueillir de nouvelles personnes bénévoles. **N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe lors des permanences.**

lundi et mercredi : 16h30 à 18h
samedi et dimanche : 10h30 à 12h



Adresse : Plasenn ar Gingko, au bourg
Email : bibliotheque.peumerit@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes, association créée à l'automne 2017, a pour but d'animer la commune. L'année passée, avec l'aide de nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible, ont été proposées différentes animations (Fest noz, fête de la Saint Sylvestre, ...).

À noter dans votre agenda

Cette année, le Comité des fêtes sera présent le 12 mai pour le **café/gâteaux lors du pardon de Saint-Joseph**, le 2 juin pour la **final du challenge cycliste "le Choupen bigouden"**, le 7 décembre pour le **Téléthon** en partenariat avec Tréogat (course à pied, VTT, repas de crêpes à midi, jeux et galoche).

En plus du traditionnel **Fest-Noz** du 29 juin et du **bal de la Saint-Sylvestre**, un **troc et puces** à Saint Joseph sera organisé le 4 août. Pour ce dernier : renseignements et réservations auprès de nos secrétaires Philippe Barbara 06 83 81 44 58 ou Philippe Le Dizes 06 76 64 85 48.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les membres du Comité des Fêtes ou un des co-président.

Kristelle Mével : 06 31 20 38 07
Gwenael Corre : 06 03 96 92 85
cdfpeumerit@gmail.com

LA FÊTE DE LA CHASSE, L'UN DES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

La société de chasse de Peumerit présente des effectifs stables avec **38 adhérents** pour l'année en cours. Dans le cadre de sa Fête annuelle de la chasse, l'association organise chaque été un **grand concours de chiens d'arrêt** au pied de la chapelle St-Joseph.



Ce concours, qui attire des passionnés de sport cynégétique venus des quatre coins de la Cornouaille, est aussi l'occasion d'une grande fête en plein air : les épreuves du concours de chiens se déroulent essentiellement dans la matinée et sont suivies d'un banquet qui rassemble à chacune de ses éditions environ deux-cents convives.

Rendez-vous le **7 juillet pour l'édition 2019** de cette sympathique fête au village de St-Joseph qui se poursuivra l'après-midi avec un concours de galoche et une tombola.

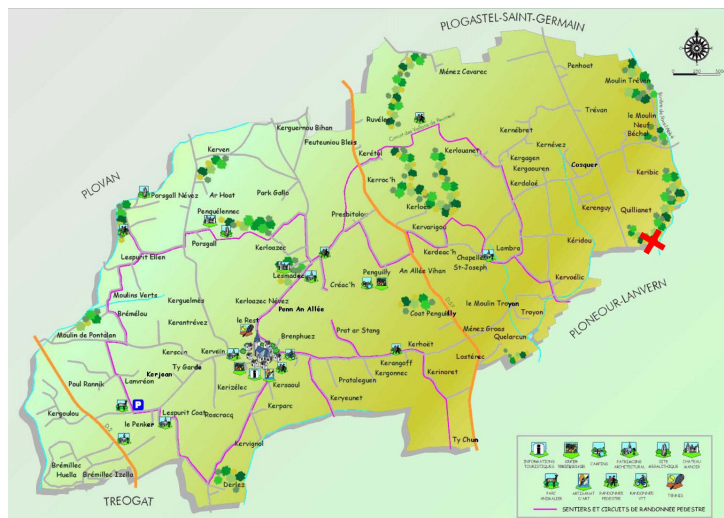
MYSTÈRES DE PEUMERIT : LE REPÈRE DES KORRIGANS!

Aux confins de la commune, à deux pas du moulin de Marequez (Plonéour-Lanvern), se dresse ce qui a tout l'air d'une ancienne carrière de menhir.

Le promeneur qui serait tenté d'en entamer l'escalade sera sans doute étonné d'y découvrir, à mi-hauteur, l'entrée d'**une petite grotte**. Cette grotte, on l'appelle **le nid des Korrigans**, en breton : « Ti ar Kourriket ».

Combien de générations d'enfants peumeritois se sont laissés bercer par les légendes colportées par les anciens à son sujet ? D'aucuns prétendaient qu'il s'agissait de l'entrée d'**un souterrain secret** creusé sous l'Ancien régime. Pour les uns, ce passage débouchait **sous l'église** paroissiale Saint-Annouarn. Pour les autres, il trouvait **une issue** sous quelques manoirs ou vaste ferme.

Mais le lieu doit son nom à un mythe plus merveilleux encore : **celui des korrigans**. En effet, ce sont ces lutins traditionnels bretons, que l'on pourrait comparer aux gobelins normands, qui ont donné leur nom à ce site qui abrita jadis **une chapelle** consacrée à St Louis, aujourd'hui disparue. Mais cela est une autre histoire !



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Ce qui a changé au 1er janvier 2019

Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre. Désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin**. A noter qu'à titre dérogatoire, l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes 2019 était possible jusqu'au 31 mars 2019.

De plus, la réforme a généralisé partout en France le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur **demarches.interieur.gouv.fr**. Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire par courrier ou en se rendant directement dans **sa mairie**.

MUTUELLE COMMUNALE

Afin de favoriser l'**accès aux soins**, d'améliorer le **pouvoir d'achat** des habitants, et dans un **esprit de solidarité**, la commune a décidé d'agir afin de rendre les soins plus accessibles au plus grand nombre à un tarif préférentiel.

La **Mutuelle Communale** est la couverture santé qui vient compléter le régime de base de la Sécurité sociale et optimiser les prises en charges, les remboursements, les forfaits...

La mutuelle communale est ouverte à tous : les retraités, les demandeurs d'emploi, les salariés aux contrats de travail précaires ou les intérimaires, les travailleurs non-salariés comme les auto-entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les fonctionnaires, etc ...

Afin d'obtenir les **tarifs les plus attractifs** possibles, nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques instants pour lire et compléter le questionnaire joint.

ÉTAT CIVIL

Décès

- 8 avril 2018 : Jean, Yves, Corentin LE BRUN (Rte de St Joseph)
- 28 juillet 2018 : Pierre, Louis JÉGOU (Kermarc)
- 23 décembre 2018 : Jean-Claude PAJKUS (Lambrat)

Naissances

- 24 février 2018 : Maxyne LEFEVRE (Derlès)
- 20 mars 2018 : Milan NÉDELLEC (Kérétol)
- 13 mai 2018 : Iwan JÉGOU (Roscracq)
- 8 juin 2018 : Nathan LE RU-MAZO (Lot. de Pen ar Lenn)
- 27 juillet 2018 : Emma SOURON (Kerguelmès)
- 24 septembre 2018 : Cécyliia OLIVIER LAGADEC (Béchal)
- 31 octobre 2018 : Nael MONTOIS VAN DEN BRANDE (Lot. de Pen ar Lenn)

Mariages

- 14 avril 2018 : Patricia LE GOFF et Pierre LALANNE-TISNÉ (Hent ar Mor)
- 5 mai 2018 : Thi Thuy Hong et Cyril BRIGANT (Kergoulou)
- 11 août 2018 : Vanessa GOARDON et Stéphane CARADEC (Hent ar Roz)
- 15 septembre 2018 : Typhaine DOYEN et Jérôme STERCKK (Lespurit Coat)

CONTACTS

- **adresse** : 1, Hent Jean Cariou, 29710 PEUMERIT
- **email** : mairie.peumerit@orange.fr
- **téléphone** : 02 98 82 91 51
- **site internet** : www.peumerit.fr



ACCUEIL

- **lundi** : 9h00-12h30 et 13h30-16h30
- **mardi** : 9h00-12h30 / fermé l'après-midi
- **mercredi et samedi** : 9h00-12h00
- **jeudi et vendredi** : 9h00-12h30 et 13h30-16h30

